

APPEL A CANDIDATURES IDEX 2025

Prix scientifiques : « Les Espoirs de l'Université de Strasbourg »

Dans le cadre de la mise en œuvre du levier « Gestion des talents » de l'Initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg récompense, par l'attribution des Prix « Espoirs de l'Université de Strasbourg », la qualité du travail et du parcours de jeunes chercheurs formant le potentiel scientifique du site strasbourgeois.

L'appel à candidatures est un appel pluridisciplinaire ouvert aux maîtres de conférences, aux chargés de recherche et assimilés titulaires, bénéficiant de **4 à 8 ans d'ancienneté** dans les unités de recherche rattachées à l'Université de Strasbourg.

Les Prix scientifiques « Les Espoirs de l'Université de Strasbourg » visent à récompenser les scientifiques ayant fait preuve d'originalité et de dynamisme dans la mise en œuvre de leurs recherches et dont les développements futurs s'annoncent prometteurs.

Critères d'éligibilité

- Cet appel à candidatures s'adresse aux scientifiques de toutes les disciplines ;
- Les candidats doivent bénéficier de **4 à 8 ans d'ancienneté** au sein d'une unité de recherche rattachée à l'Université de Strasbourg (nommés entre le 01 janvier 2017 et le 31 décembre 2021) ;
- Les candidats doivent être maîtres de conférences, chargés de recherche ou personnels assimilés titulaires, hors ingénieurs de recherche ;
- Ne sont ni concernés les lauréats d'une chaire, de l'ERC ou de l'IUF, ni des « fellows » de l'USIAS ;
- Les candidats ne peuvent pas être âgés de plus de 42 ans (report de limite d'âge égale à la durée des éventuels congés de maternité, congés parentaux ou congés longues durée /affections longues maladie), à savoir être nés après le 01 janvier 1983.

Critères de sélection

Les Prix scientifiques « Les Espoirs de l'Université de Strasbourg » ont vocation à appréhender l'intégralité de la carrière des chercheurs et s'attacheront à étudier en particulier la trajectoire des candidats. Seront ainsi, entre autre, considérés : la prise d'initiative dont les candidats ont fait preuve dans la mise en place de leur recherche, le nombre et la qualité de leurs publications et leurs partenariats (académiques, internationaux, industriels, etc...).

Pour les maîtres de conférences, l'implication dans les activités de formation et la mise en place de formations seront également prises en compte.

Bien plus que l'évaluation de la qualité du travail scientifique à un instant précis, c'est bien la pertinence de l'ensemble du parcours des candidats qui sera récompensée via l'analyse des résultats obtenus depuis l'entrée en poste, la valeur scientifique des travaux actuels, leur diversité, ainsi que le potentiel des développements futurs.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter :

- **L'avis motivé et signé du directeur d'unité** : un document retraçant les prises d'initiatives du candidat, signé par le directeur d'unité (2 pages). Si plusieurs demandes émanent de la même unité de recherche, un classement argumenté sans ex-aequo doit être fourni par le directeur de l'unité.
- **L'exposé de candidature signé par le candidat** : son implication dans la recherche, sa trajectoire (1 page) ;
- **Le curriculum vitae** du candidat (maximum 2 pages) ;
- **La liste exhaustive des publications et communications orales et écrites.**

Dotation

Les Prix scientifiques « Les Espoirs de l'Université de Strasbourg » sont des prix pluridisciplinaires qui récompensent des chercheurs appartenant aux trois domaines scientifiques de l'Université.

Une attention particulière sera prêtée à la parité dans la sélection des lauréates et des lauréats.

En tout, jusqu'à 6 prix d'une valeur de 10 000 € chacun seront attribués. L'intégralité du prix devra servir à la réalisation d'activités de recherche.

Procédure d'examen des candidatures

- Les lauréats seront sélectionnés par la commission de la recherche, sur proposition d'un comité d'experts composé de membres de la commission de la recherche en formation restreinte et par trois membres extérieurs à la communauté scientifique strasbourgeoise (un par domaine) ;
- Les prix seront remis lors d'une cérémonie officielle.

Modalités de candidature

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **14 février 2025 à 12h00**, délai de rigueur.

Saisir son dossier de candidature :

<https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/155415?lang=fr>

Aucun support papier ne sera accepté.

Un formulaire de préparation à la saisie est disponible à l'adresse suivante :
<https://www.unistra.fr/recherche/financement-sur-projets/appels-a-projets-idex-recherche/appel-a-candidatures-idex-2025-prix-scientifique-les-espoirs-de-luniversite-de-strasbourg>

Calendrier

- Lancement de l'appel à candidatures : **18 octobre 2024**,
- Date limite du dépôt des dossiers de candidatures : **14 février 2025 à 12h00**,
- Désignation des lauréats par la commission de la recherche : **14 mai 2025**.

Pour plus d'informations : dir-aap-idex@unistra.fr